



REPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT DES PYRENEES ORIENTALES
COMMUNE DE CORNEILLA-DE-LA-RIVIERE

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 30 NOVEMBRE 2021

Conseillers en exercice : 19

Conseillers Présents : 16

Procurations : 3

Convocation : 23 novembre 2021

L'an deux mille vingt et un et le trente novembre à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle Força Real, sous la présidence de Monsieur LAVILLE René, Maire.

Présents : M. BALANGER Jean-François, M. BARRERA Roland, Mme BATAILLE Anne, M. CLOTTES Gilles, Mme DEJARDIN Marie-Anne, M. DIUMENGE Dominique, Mme GHYS Patricia, M. LAFFORGUE Guy, M. LAVILLE René, M. LLENSE Gérard, M. LORD Stéphane, M. MARIN Philippe, Mme PAJOT Christine, Mme PROFFIT France, Mme REDO Fabienne, M. TORRENT Xavier.

Absent(s) : /

Procuration(s) :

Mme LIMOUZI Angélique donne procuration à Mme REDO Fabienne.

Mme SOLA Sylvie donne procuration à Mme BATAILLE Anne.

Mme VILA ABARCA Alexandra donne procuration à Mme GHYS Patricia.

Stéphane LORD est nommé secrétaire de séance.

044 / 2021 - OBJET : BUDGET ANNEXE EAU ET ASSAINISSEMENT
DECISION MODIFICATIVE N°1

Suite à la demande du comptable public, la présente délibération relative à la décision modificative N°1 sur le budget annexe annule et remplace la délibération N°31-2021 du 31 août 2021.

Rapporteur Dominique DIUMENGE

Il est proposé de prendre une décision modificative N°1 sur le budget annexe Eau et Assainissement afin d'équilibrer les chapitres en section de fonctionnement. Suite à l'encaissement de recettes supplémentaires, issues du rôle de l'eau pour l'année 2021 pour un montant total de 20 776,94 €, il convient d'augmenter les dépenses (maintenance, frais bancaires et intérêts réglés à l'échéance) pour équilibrer la section. De plus, un équilibrage doit être réalisé pour les opérations d'ordre dans les deux sections de 923,06 € pour les amortissements liés aux travaux ainsi que de 1 935,71 € (amortissements des subventions).

Fonctionnement		Investissement	
Dépenses		Dépenses	
6156 Maintenance	15 000,00 €	2138 Autres constructions	9 000,00 €
627 Services bancaires	200,00 €	21561 Service de distribution d'eau	-5 000,00 €
66111 Intérêts réglés à l'échéance	6 500,00 €	21562 Service d'assainissement	-2 987,35 €
68111 (042) Amortissements	-923,06 €	13912 (040) Régions	-35 325,00 €
		13913 (040) Département	27 782,03 €
		13916 (040) Autres établissements	5 607,26 €
TOTAL	20 776,94 €	TOTAL	-923,06 €
Recettes		Recettes	
70111 Vente d'eau aux abonnés	10 000,00 €	28031 (40) Frais d'études	-77 246,70 €
70611 Redevance assai. collectif	12 712,65 €	281311 (040) Bâtiments d'exploitation	47 027,72 €
777 (42) Quote-part subventions	-1 935,71 €	281561 (040) Service de distribution d'eau	26 982,86 €
		28181 (040) Installation générale, agencement, aménagement	2 313,06 €
TOTAL	20 776,94 €	TOTAL	-923,06 €

Après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés, le Conseil municipal valide la décision modificative N°1 présentée ci-dessus sur le budget annexe Eau et Assainissement 2021.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir déposé au Tribunal Administratif de Montpellier (Espace Pitot, 6, rue Pitot, 34063 Montpellier cedex 02) dans les deux mois de son affichage après transmission en Préfecture. Elle peut aussi faire l'objet, dans le même délai d'un recours gracieux ou hiérarchique.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre tous les membres présents.

« Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations ».

A Corneilla la Rivière, le 6 décembre 2021

Le Maire

M. René LAVILLE



Accusé de réception en préfecture
066-216600585-20211130-0442021-DE
Date de télétransmission : 07/12/2021
Date de réception préfecture : 07/12/2021